



COMMUNE DE BRUGELETTE
ARRONDISSEMENT D'ATH
PROVINCE DE HAINAUT

SOMMAIRE

Sécurité / Police / Salubrité	02
Editorial	03
Commerces	04
Population	05
Environnement	06
Urbanisme / Travaux	06
Culture / Patriotisme / Enseignement	08
Bien-être animal	10
Jeunesse / Sport / Tourisme	11
Plan Cohésion Sociale	13
Social	14
Divers	15
Agenda des festivités	15

Le Mobio-Kit p.5

De nouveaux ateliers culinaires p.13

LA COMMUNE DE BRUGELETTE PRÉSENTE

**SAMEDI
26 JUILLET 2025**

**CINÉMA EN
PLEIN AIR**



16H

ENCANTO
LA FANTASTIQUE
FAMILLE MADRIGAL

19H

JUMANJI
(1995) AVEC
ROBIN WILLIAMS

22H

GLADIATOR

« Cet été, vivez le cinéma autrement ! »

ENSEMBLE, POUR L'AVENIR...

**JUIN
2025
N°02**

Brugelette NEWS

ATTRE ◀
BRUGELETTE ◀
CAMBRON-CASTEAU ◀
GAGES ◀
MÉVERGNIES-LEZ-LENS ◀



Quand et pourquoi dois-je demander un arrêté de police ?

Un arrêté de police est nécessaire pour toute activité qui pourrait perturber l'ordre public ou la circulation. Parmi ces événements, citons par exemple :

- ▶ Abattage d'un arbre avec fermeture de voirie (partielle ou totale)
- ▶ Organisation d'une manifestation sportive en voirie (ex : course VTT)
- ▶ Organisation d'une fête de voisinage avec occupation de voirie
- ▶ Ouverture de la voirie pour des travaux
- ▶ Organisation d'une manifestation où l'affluence sera telle qu'il est nécessaire de réglementer le stationnement (conférence, mariage, fête de famille, funérailles ...)
- ▶ L'installation d'un conteneur en bor-

... dure de voirie ou sur des places de parking

- ▶ L'interdiction de stationner pour permettre une activité spécifique (déménagement, car scolaire ...)
- ▶ Placement d'une grue qui empiète partiellement sur la voie publique pour effectuer des travaux
- ▶ Placement d'un échafaudage sur le trottoir

Comment dois-je introduire ma demande ?

Toute demande doit être faite par écrit en reprenant toutes les informations utiles à la bonne rédaction de l'arrêté. Les informations minimales sont les suivantes :

- ▶ nom et coordonnées du demandeur
- ▶ dates de début et de fin de la manifestation (éventuellement les heures)
- ▶ lieu précis concerné par la demande
- ▶ motif de la demande.

La demande écrite doit être introduite par mail au service constatateur@brugellette.be au minimum 30 jours ouvrables avant le début de l'événement. Attention ! Si ces délais de demande ne sont pas respectés, la demande sera susceptible de ne pas être traitée. Les travaux ou la manifestation envisagés ne pourront, dès lors, pas avoir lieu.

Connaissez-vous les règles générales de police (RGP) applicables à Brugelette ?

Nous sommes nombreux à vouloir respecter les règles en application mais souvent nous les ignorons pour une simple raison ; l'ampleur de toutes les matières qui sont concernées par le Règlement Général de Police.



Pour aider les Brugelettoises et les Brugelettois à mieux appréhender ces règles, voici quelques exemples :

1. Puis-je tondre le dimanche ? Pourquoi faut-il garder le silence le dimanche matin et midi, même avec l'arrivée des beaux jours ?

Avec le retour du beau temps et l'envie de rendre nos jardins plus beaux, on a tous envie de travailler à l'extérieur ! Mais n'oublions pas que le dimanche, il est important de respecter la tranquillité. C'est pourquoi, il est interdit d'utiliser des tondeuses, tronçonneuses ou moteurs bruyants avant 10h00 et après 12h00. Cela permet à chacun de profiter de ces moments de calme tout en embellissant notre commune, dans le respect de tous !

Attention : En cas de non-respect de ces règles, l'amende peut aller jusqu'à 500€.

2. Laisser son trottoir être envahi de mauvaises herbes ? Pourquoi faut-il veiller à la propreté devant chez soi ?

Parce qu'un quartier propre commence par chacun de nous ! Tout riverain doit s'assurer que l'accotement, le trottoir, le filet d'eau et la grille de l'avaloir devant sa maison restent propres. Cela permet non seulement de garder notre environnement agréable, mais aussi d'éviter les bouchons d'eau et les nuisances. En gros, être un super voisin, c'est aussi garder le devant de sa porte impeccable !

Attention : En cas de négligence, l'amende peut aller jusqu'à 500€.

3. Jeter ses déchets ménagers dans les poubelles publiques ? À quoi servent-elles ?

Les poubelles publiques sont là pour les déchets des passants : emballages, produits consommés sur la voie publique, et même les déjections canines. Elles ne doivent pas être utilisées pour tout le reste ! Si vous y déposez autre chose, c'est considéré comme un dépôt sauvage, et ça, ce n'est pas permis. Alors, pensons à utiliser les poubelles à bon escient pour garder nos rues propres et agréables !

Attention : En cas de dépôt illégal, l'amende peut aller jusqu'à 1.000€.





Editorial de la Bourgmestre

Quelques projets concrets pour le bien vivre à Brugelette

Dans le précédent numéro du « Brugelette News », vous avez découvert notre Déclaration de Politique Communale 2024-2030 (DPC). Et voici que les premiers projets sortent de terre.

Le **marché hebdomadaire** du jeudi fin de journée, installé sur la place de Brugelette, a apporté une réponse au besoin de développement commercial dans le centre du village. Il a aussi permis de recréer du **lien social**. Quel plaisir de discuter avec l'un ou l'autre au détour d'une échoppe ! J'encourage les citoyens à y venir pour faire leurs emplettes et profiter des terrasses à proximité. En tout cas, moi, j'y serai !

D'autres projets créateurs de lien sont en préparation pour cet été avec la **Fête de la musique** le vendredi 27 juin et la toute première édition du **Cinéma en plein air** le samedi 26 juillet.

Au niveau de la **petite enfance**, nous entendons la détresse des jeunes parents qui éprouvent des difficultés à trouver une place d'accueil pour leur enfant. Et pourtant, malgré la pénurie de places, certaines crèches ferment et des accueillantes baissent les bras.



Impactoo

Avec les membres du Collège communal, j'ai proposé au Conseil communal de soutenir financièrement **nos milieux d'accueil non-subsidés** à hauteur de 750€ par enfant/an. Cette aide viendra en soutien au frais de personnel et de

fonctionnement qui mettent à mal ces structures partout en Wallonie. En agissant aussi concrètement, nous serons une commune pionnière en la matière grâce à la collaboration avec l'ASBL Impactoo !

Cette fin d'année scolaire verra également la mise en place d'un projet réunissant les écoles secondaires, la Maison des Jeunes, l'AMO Arpège, la SNCB et Infrabel afin de sensibiliser les étudiants à la **sécurité aux abords des passages à niveaux**, le tout dans un état d'esprit de bienveillance.

Afin de garantir aussi la sécurité des piétons et cyclistes, le **pont du Passe-Tout-Outre** sera restauré et réservé à la mobilité douce.

Je n'oublie pas **nos écoles, nos enseignants et nos élèves** qui méritent un repos serein et régénérateur après les épreuves de fin d'année scolaire. Je souhaite une belle moisson à nos agriculteurs et à leur famille.

Pendant cette période d'été, sachez que nous continuons les contacts avec les instances supra-communales sur les sujets cruciaux pour l'avenir de notre commune ; **contournement de Gages et fusions futures de zones de police, ...**

Je vous souhaite un bel été empreint de gaieté et de soleil. **J'espère que vous trouverez qu'il fait bon vivre sur l'entité de Brugelette !**

Isabelle LIEGEOIS
Bourgmestre

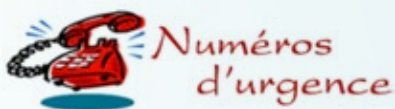
notélé.be
encore plus proche



Intéressé(s) par le débat politique, voici les prochaines dates du Conseil communal qui se déroule dans la salle Les Ecuries du Parc à partir de 19h30 (rue du Cadet, 1 – 7940 Brugelette) :

- ▶ Le jeudi 26/06
- ▶ Le jeudi 28/08
- ▶ Le jeudi 25/09

Les séances sont diffusées en direct via le site de notélé : <https://www.notele.be>



Besoin d'un numéro utile ?

- ▶ Police locale de Brugelette -Chièvres : 068/25.05.80
- ▶ IPALLE (poubelles non ramassées) : 069/88.40.70
- ▶ Aide médicale urgente (ambulance ou pompiers) : 112
- ▶ Assistance des pompiers en cas de tempête ou d'inondation : 1722 (numéro payant opérationnel uniquement lors d'intempéries extrêmes, en cas de code orange ou rouge (IRM) et pour des interventions non urgentes, afin de désengorger le numéro 112)
- ▶ Centre anti-poisons : 070/24.52.45
- ▶ Aide policière urgente : 101
- ▶ Centre de prévention du suicide : 0800/32.123
- ▶ Ecoute violences conjugales : 0800/30.030
- ▶ Télé accueil (situation de crise sociale, morale ou psychologique) : 107
- ▶ Service d'écoute enfants (jeunes en souffrance) : 103
- ▶ Child focus (disparition, abus sexuel des enfants et jeunes) : 116 000

Les services communaux

Le site internet de la Commune comporte toutes les informations nécessaires à la prise de contact avec votre administration, **consultez www.brugelette.be**

La manière la plus efficace d'introduire vos demandes consiste à envoyer un mail.

Voici les numéros de téléphone des services communaux :

- ▶ Population/Etat civil : 068/45.73.31
- ▶ Travaux : 068/45.73.11
- ▶ Planu/Assistante technique (gestion des ouvriers) : 068/45.73.38
- ▶ Agent constatateur : 068/45.73.36 ou 0474/66.47.87
- ▶ Planu adjoint/Marchés Publics : 068/45.73.19
- ▶ Locations des salles/Agriculture : 068/45.73.33
- ▶ Sports/Jeunesse/Culture/Tourisme : 068/45.73.08
- ▶ Personnel : 068/45.73.18
- ▶ Finances : 068/45.73.12 ou 35
- ▶ Receveuse régionale : 068/45.73.34
- ▶ Direction Générale : 068/45.73.09
- ▶ Secrétariat Général : 068/45.73.07
- ▶ Mobilité/Urbanisme/Environnement/CCATM : 068/45.73.10
- ▶ Logement/PCDR : 068/45.73.15
- ▶ Enseignement : 068/45.73.06
- ▶ CDU/Bien-être animal : 068/45.73.16
- ▶ PCS et AES (Garderies) : 068/45.73.13

Les mardis et jeudis après-midi : services travaillent à bureaux fermés.

Jours de fermeture de l'Administration communale

- ▶ Le samedi 14 juin (suppression permanence)
- ▶ Le samedi 15 août 2025 (Assomption)
- ▶ Le jeudi 19 juin (suppression permanence)
- ▶ Le lundi 8 septembre 2025 (Ducasse de Montils)
- ▶ Le mardi 1er et mercredi 2 juillet (maintenance informatique)
- ▶ Le samedi 26 juillet (suppression permanence)
- ▶ Lundi 21 juillet 2025 (Fête nationale)
- ▶ Le samedi 2 août (suppression permanence)





COMMERCES

Changement de jour et d'horaire pour le marché hebdomadaire

Afin de redynamiser le marché hebdomadaire dans notre entité, le Collège communal a décidé d'en changer le jour et l'heure. Dorénavant, le marché aura lieu le jeudi de 15h30 à 19h30 sur la place de l'Eglise (ou Grand-Place).

Vous y trouverez un poissonnier qui vous proposera son arrivage de poissons variés et de crustacés frais.



Vous y trouverez des charcuteries, des fromages italiens et des plats italiens à emporter.



Vous y trouverez des vêtements de toutes sortes.



Vous y trouverez des épices, des olives, des tapenades, des fruits secs et des condiments de toutes sortes.



Vous y trouverez une maraîchère locale « Ne vous plantez pas » avec des fruits et légumes de saison.



La Cantina, un food truck local sera également présent pour vous faciliter la vie...



Vous y trouverez toutes sortes de livres neufs à prix réduits (à destination des petits mais des grands aussi).



Bertrand et Marie, un glacier ambulant sera également présent pour se délester avec un bon dessert.



Nouveauté : le Mobio-Kit

Depuis peu, le Service Population / Etat civil dispose du Mobio-Kit, une station biométrique mobile permettant d'effectuer certaines démarches administratives auprès des citoyens dans l'incapacité physique de se rendre à l'administration communale.



Les personnes qui sont concernées doivent répondre à des conditions bien particulières pour pouvoir bénéficier de ce service à domicile : elles doivent être immobilisées à domicile, à l'hôpital, en centre de révalidation, en maison de repos, chez un aidant proche, ou dans l'impossibilité de monter la volée d'escaliers menant à l'administration. Les déplacements sont possibles sur l'entité et dans un rayon raisonnable autour de la commune (Silly, Chièvres, Ath...). Cette solution vise à garantir l'accessibilité pour tous en matière de service Population/Etat civil sachant que l'accès à l'administration nécessite de franchir plusieurs marches, ce qui n'est pas toujours aisé pour nos citoyens.

Merci de préciser le document souhaité (carte d'identité, passeport, titre de séjour...) et un numéro de téléphone pour que nous puissions vous recontacter.

Quand aura lieu la visite ?

Les interventions ont lieu du lundi au vendredi, entre 9h et 16h.

Que peut-on faire lors de la visite ?

- ▶ Recueillir les empreintes digitales et la signature,
- ▶ Prendre une photo d'identité (si nécessaire),
- ▶ Lancer la procédure pour le document demandé,
- ▶ L'activer une fois délivré.

Si vous avez déjà une photo d'identité conforme, elle sera utilisée. Sinon, une photo sera prise sur place. Merci de prévoir : un mur uni et clair (blanc ou beige), bien éclairé et si vous le souhaitez, une coiffure ou une tenue soignée... même si le sourire n'est pas permis. Pensez aussi à retirer vos lunettes, même si vous les portez habituellement ; en effet, les yeux et la ligne des sourcils doivent rester bien visibles.

Intéressés ? service Population/Etat civil - 068/45.73.31



Comment devez-vous procéder ?

Transmettez une attestation médicale récente, signée par un professionnel de la santé, confirmant que vous êtes dans l'impossibilité physique d'accéder aux services communaux : par mail : population@brugellette.be ou par courrier postal : Administration communale de Brugellette Service Population, Grand'Place 2A - 7940 Brugellette. Ce document est indispensable pour organiser la visite à domicile.

Mes documents d'identité sont-ils encore valables ?

Les congés d'été approchent à grands pas et il n'est pas superflu de vérifier la validité de sa carte d'identité, de son passeport ou de son permis de conduire. Idem pour les autres membres de la famille. En effet, il est fréquent que lors des derniers préparatifs, des tracas administratifs viennent perturber les départs en congé...



Mêmes si les procédures d'urgence existent elles sont coûteuses et parfois ne permettent pas de régler un problème dans les temps... Alors prenez 5 minutes pour vérifier sereinement et calmement les pièces d'identité de chaque membre de la famille !

Tant que vous y êtes ;

- ▶ vérifiez si vous êtes en ordre de mutuelle et d'assurance et notez les numéros de vos polices respectives.
- ▶ signalez à la police de proximité votre départ en vacances en introduisant le formulaire de demande de surveillance de votre habitation durant votre absence :

<https://www.police.be/5326/questions/police-veille>





ENVIRONNEMENT

L'ortie, une plante aux multiples vertus

Souvent mal-aimée, l'ortie regorge pourtant de surprises et présente de multiples vertus pour l'environnement et la biodiversité.

Source de nourriture pour la faune, elle permet à de nombreux insectes de trouver refuge dans ses massifs pour se nourrir ou pondre, comme les papillons, les syrphes, les araignées, les chrysopes, les coccinelles et autres coléoptères... Saviez-vous que certaines espèces sont même directement dépendantes des orties, comme les papillons Paon du Jour et la Belle-Dame ? Eliminer (toutes) les orties c'est risquer d'éliminer ces insectes aussi !

Pour plus de découverte et de conseils autour de l'ortie, contactez l'ASBL Adalia qui propose un focus dans cet article : <https://www.adalia.be/focus-plante-lortie>



ÅRBREÑKIT 3.0 : Commandez vos plants !

Vous avez un terrain à aménager ? Un jardin à délimiter ? Une cour de récréation à agrémenter ? Une prairie à transformer en pré-verger ou encore une entreprise à engager en faveur de la biodiversité ? Citoyens, agriculteurs, écoles, entreprises, collectifs : réservez vos plants d'arbres & arbustes gratuitement !

Avec l'opération **Årbrenkit 3.0**, commandez des kits de haies indigènes, des arbres fruitiers haute-tige, des petits fruits rouges mais aussi des grands arbres et le tout, gratuitement ! Seule condition : la plantation doit s'effectuer sur l'une des 23 communes de Wallonie picarde.

Les essences proposées sont indigènes et donc parfaitement adaptées à notre faune et flore et contribuent à la biodiversité de notre région. La plupart de nos plants de haies sont labellisés par la Charte Végétal d'Ici, garantie d'une origine génétique wallonne certifiée.

Comment ça marche ?

- ▶ Rendez-vous sur www.arbrenkit.be pour remplir le formulaire de commande
- ▶ Après validation, vous recevrez les modalités de la prochaine distribution (prévue en décembre 2025 sur Ath-Frasnes-Tournai-Mouscron)
- ▶ C'est tout !



Vous souhaitez vous lancer et avez besoin d'un accompagnement ? Que ce soit pour passer commande ou pour obtenir des conseils sur votre projet de plantation, notre équipe est à votre disposition pour vous guider à chaque étape. Contactez-nous à : info@unarbrepourlawapi.be ou au 068/54.46.01

Soutenue par la Wallonie via **Yes,we plant !**, l'opération Arbrenkit est issue du projet Un Arbre pour la Wallonie picarde, dont l'objectif vise la plantation d'un arbre/arbuste par habitant de Wallonie picarde entre 2015 et fin 2025, soit 350.000 arbres. Et c'est pari réussi puisque cet objectif a été atteint et dépassé avec un an d'avance sur la fin du projet : près de 398.126 plants ont déjà été distribués et plantés ! La distribution de décembre 2025 marquera donc la fin du projet alors n'attendez plus et réservez gratuitement vos kits !



Pôle de Gages – Sortie de terre pour les deux logements et la future maison de village...

Les travaux de construction du futur Pôle de Gages avancent à bon rythme.

Pour rappel, ce projet comprend la réalisation de deux maisons individuelles ainsi que d'une maison de village destinées à renforcer l'offre de logements sur notre territoire et de services au cœur du village de Gages.

L'ancien bâtiment, devenu vétuste, a été entièrement démoli afin de permettre l'émergence de nouvelles constructions.

La commune tient à remercier les riverains pour leur compréhension face aux nuisances liées aux travaux.

Votre patience et votre coopération sont précieuses pour permettre à ce projet de se concrétiser dans les meilleures conditions.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite du chantier et nous réjouissons de pouvoir, prochainement, vous présenter ce nouvel espace de vie.



La CCATM - Le temps du renouvellement

Chaque nouvelle mandature communale s'accompagne de la question du renouvellement de la CCATM (Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité).



Les missions de la CCATM sont variées mais consistent principalement en des avis consultatifs liés aux politiques du développement territorial.

Certaines sont « obligatoires » – une consultation expresse de la commission s'impose – mais d'autres sont fixées par le collège communal, le conseil communal ou la CCATM elle-même.

Pour notre commune, la commission est composée de 8 membres, dont 2 membres délégués par le Conseil communal (quart communal) et 6 citoyens dont la candidature, introduite lors d'un appel public, a été retenue en fonction de plusieurs critères :

- ▶ une représentativité des différents intérêts économiques, sociaux, patrimoniaux, environnementaux, de mobilité et

énergétiques ;

- ▶ une répartition géographique au sein de la commune ;
- ▶ la parité hommes/femmes ;
- ▶ la pyramide des âges de la commune.

Sur base de ces candidatures, le Conseil communal a approuvé la liste des membres effectifs et suppléants pour la mise en place de la prochaine C.C.A.T.M. :

- ▶ Effectif : Mme Mélissa VANOVERSKELDS
Son suppléant : Mme Virginie LABRIQUE
- ▶ Effectif : M. Arnaud GHYSELINGS
Son suppléant : Mme Laurine LABEAU
- ▶ Effectif : Mme Iris FOSTIEZ
Son suppléant : Mme Marilyn SEGAT
- ▶ Effectif : M. Pierre DELCAMBRE
Son suppléant : M. Yves MARTIAL
- ▶ Effectif : M. Benoit GOBEAUX
Son suppléant : M. Guillaume HURBAIN
- ▶ Effectif : Mme Martine VANCOPPENOLLE
Son suppléant : Mme Isabelle BALAND

Travaux de la Place d'Attre : merci pour votre patience !

Le projet de réfection de la Place d'Attre touche à sa fin...

La commune tient à remercier chaleureusement l'ensemble des riverains et usagers de la route pour leur patience et leur compréhension durant l'entièreté des travaux.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des appels à projet du SPW Infrastructures, PIC-PIMACI 2022-24, visant l'amélioration des aménagements favorisant l'intermodalité.

Le réaménagement de la place a pour but d'améliorer et sécuriser

la liaison piétonne de la Place d'Attre à la gare de Mévergnies-Attre.

Ces aménagements s'inscrivent dans une volonté continue d'améliorer la mobilité douce et la sécurité dans notre commune.

Encore merci à toutes et tous pour votre coopération !





L'Escale Festive débarque sur la place d'Attre...

L'Envol met le cap sur la commune de Brugelette pour la prochaine édition de son escale festive. Et c'est à Attre que notre équipe a choisi de débarquer le 28 septembre 2025, le temps d'un après-midi de spectacles et d'animations pour petits et grands.



Mais pour mener à bien ce beau projet, notre équipage est à la recherche de volontaires prêts à nous filer un coup de main.

L'occasion de vous investir dans la vie de votre village, de rencontrer vos voisins ou de passer un bon moment en notre compagnie. Mais avant toute chose, laissez-nous vous présenter L'Escale Festive !

L'Escale Festive, c'est quoi ?

L'Escale Festive est un projet porté par le Centre culturel L'Envol, mais celui qui en a eu l'idée c'est Laurent DEAUUVILLÉE, comédien et habitant d'Attre. Laurent souhaitait proposer un événement en arts de la rue sur son lieu de vie et lorsqu'il a présenté son idée à l'équipe de L'Envol, celle-ci y a vu l'occasion de répondre à un axe qui guide le travail du centre culturel : celui d'informer et d'éveiller le citoyen à une société qui est en transition.

Les arts de la rue interrogent notre rapport à notre environnement, ils sont un moyen ludique et alternatif de réfléchir ensemble à notre société, aux sujets qui sont au centre des débats, à ce qui

était mieux avant, bref... Au monde qui évolue autour de nous et à la place qu'on y occupe en tant que citoyen. Le tout dans une ambiance festive et grâce à des spectacles et des animations adaptés à tous les âges.

Pourquoi aller à Attre en 2025 ?

Tout simplement parce que c'est le village de Laurent et que cela faisait sens que la première édition brugelettoise de L'Escale atterrisse dans le village de celui sans qui elle n'aurait pas vu le jour ! En plus, pour l'occasion, il y jouera son nouveau spectacle « Moustachos »... Mais pas d'inquiétude, l'objectif est de faire escale dans tous les villages de notre territoire d'action.

Comment puis-je aider L'Envol ?

Cher Attrois, nous avons besoin de votre aide ! En fonction de vos possibilités, notre équipe recherche des volontaires motivés pour :

- ▶ Nous aider à relayer l'information (auprès des voisins, amis, sur Facebook, en distribuant le tract).
- ▶ Nous aider à tout mettre en place le matin de L'Escale (on prévoit le petit-déjeuner pour les courageux).
- ▶ Nous aider à tout ranger à la fin de L'Escale (vers 20h).

Et pour ceux qui pourraient proposer une animation en lien avec les arts et la culture, n'hésitez pas à nous faire part de votre proposition !

Source : <https://cclenvol.be/lenvol-fait-escale-a-attre-en-2025/>

Quoi de neuf à l'école communale de Brugelette ?



Le label Eco-Schools a été prolongé de deux ans au sein de l'établissement communal. Mais de quoi s'agit-il exactement ? Quel est le bénéfice pour nos élèves ?

C'est le plus grand programme mondial d'écoles durables. C'est une méthode de travail et des outils de mise en action, couronnés d'un label qui incite de manière continue les écoles à agir sur des enjeux environnementaux, climatiques et de citoyenneté. En donnant un rôle majeur aux élèves, Eco-Schools offre la possibilité de dépasser le cadre de la classe pour toucher l'ensemble de la communauté scolaire, les familles et le voisinage.

L'ASBL Coren est l'opérateur de mise en œuvre du programme Eco-Schools pour la Belgique francophone en travaillant sur six thématiques : alimentation, déchets, eau, énergie, mobilité, et nature. Depuis 2020, de nombreux progrès ont été obtenus au sein de l'école sur ces différentes thématiques. D'où l'envie de continuer l'aventure et de prolonger la collaboration avec l'ASBL Coren.

Les permanences se font sur rendez-vous en appelant le directeur d'école : 068/ 45 50 48 - 0471/17.93.22





Quoi de neuf à l'école libre Saint-Louis de Brugelette ?

Créée en 2006 par l'artiste Joëlle GONTHIER, La Grande Lessive est une installation artistique éphémère qui détourne le principe des lessives collectives d'autrefois. Elle se déroule deux fois par an, dans le monde entier. En 2025, les dates retenues sont le 20 mars et le 16 octobre.

Tout le monde reçoit la même invitation autour d'un thème précis : « Du papier, des papiers, vos papiers ». En classe d'accueil et en première maternelle, les petits élèves se sont demandés : comment faire une œuvre d'art en papier, format A4 ?

A partir de là, les enfants vont explorer les façons de transformer le papier avec leurs mains : le plier, le rouler, le froisser, le découper... Ensuite, à l'aide d'outils (fourchette, abaisse-langue, ciseaux, pique à brochette...), ils vont chercher de nouvelles possibilités.

C'est ainsi que les élèves ont peint des feuilles cartonnées au rouleau, puis déchiré et collé des morceaux colorés sur une feuille A4 noire.

Le jour J, dans le jardin, un fil a été tendu, et les œuvres ont été suspendues avec des pinces à linge, comme une véritable lessive... artistique !

Voici les dates de permanences du mois d'août pour découvrir l'école

- ▶ Mardi 19 août de 16h à 18h : P6-M3-M2
- ▶ Jeudi 21 août de 16h à 18h : M1- P3-P4
- ▶ Vendredi 22 août de 16h à 18h : P1- P2-P5

Telephone : 068/45.49.15

Mail: ecolesaintlouisbrugelette@gmail.com



Ce héros méconnu de Brugelette : Henri CAPEL

A l'approche des festivités de la Fête nationale, le Section locale FNC et les autorités communales ont voulu rendre hommage à un homme de courage qui a vécu sur notre entité ; il s'agit de Mr Henri CAPEL, un ancien combattant de la guerre 40-45.

Né à Brugelette, le 20 septembre 1916, dans une famille nombreuse, composée de 3 filles et de 3 garçons, il était discret et réservé mais toujours chaleureux avec ses proches. Dès sa petite enfance, Henri a pris conscience des affres de la guerre en perdant, en 1917, au front, son frère aîné, Eugène CAPEL, enterré au cimetière du Havre en France.

Cette perte familiale laissa en lui une trace indélébile. Devenu adulte, Henri décida de combattre ceux qui, 23 ans plus tôt, avaient tué son frère et tellement d'autres compatriotes.

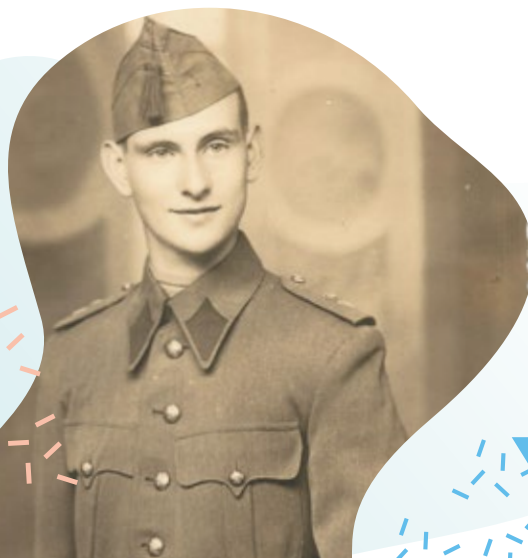
Il a combattu un court laps de temps car la Belgique a dû capituler après une campagne qui dura 18 jours et suite à une blessure causée par un éclat d'obus, il ne resta pas longtemps prisonnier des Allemands et put rejoindre sa famille à Brugelette.

Il s'est battu, au péril de sa vie, pour la Liberté, pour la Belgique et pour le Roi. Il a risqué sa vie pendant que d'autres, beaucoup d'autres, ont donné leur vie, leur jeunesse à des idéaux de paix et de fraternité durant cette sombre page de notre Histoire mondiale, nationale et locale.

Malgré les années qui passent et qui nous éloignent de la Seconde Guerre mondiale, n'oublions pas ceux et celles qui ont, avec bravoure et courage, défendu notre pays et notre liberté face à l'opresseur.

En lui offrant une reconnaissance en tant qu'ancien combattant de la guerre 40-45, les autorités communales ont voulu lui rendre hommage, le remercier et le faire vivre dans nos mémoires.

Rappelons-nous que Brugelette regorge d'hommes et de femmes remarquables pour les générations passées et à venir ! Souvenons-nous de notre passé pour mieux appréhender notre avenir...





BIEN-ÊTRE ANIMAL

Appel à bénévoles : Campagne de stérilisation des chats errants

La commune de Brugelette, engagée pour le bien-être animal et la gestion responsable des populations de chats errants, lance une campagne de capture et de stérilisation tout au long de l'année, dans Brugelette et ses villages.

Nous recherchons des bénévoles motivés pour nous aider sur le terrain ! Le matériel nécessaire sera fourni. Envie de participer ou besoin d'avoir plus d'infos ? Contactez dès maintenant notre service Bien-être animal au : 068/45 73 16 ou par mail : bien-etreaanimal@brugelette.be

Ensemble, agissons pour un avenir meilleur pour nos félins !



Une opération de sauvetage en demi-teinte



Natagora et Brugelette en transition remercient tous les bénévoles et toutes les personnes qui ont participé aux opérations de sauvetages des batraciens cette année.

La migration a débuté un peu plus tardivement mais quel démarrage mémorable avec une première soirée, celle du 22 février, où 247 tritons furent sauvés. Et celle-ci coïncidant avec le début du congé de détente, de nombreuses familles ont

participé à nos actions ! Encore merci pour votre aide précieuse ! Au total, 1.240 individus ont pu traverser en toute sécurité (848, l'an dernier). Malheureusement, un constat s'impose ; la population de crapauds diminue encore, passant de 265 (en 2024) à 174 cette année (dont 40, seulement, ont été ramassés à la rue de la Sucrierie). Les tendances sont semblables au niveau régional alors poursuivons cette action.

Quelles mesures prendre contre les chiens dangereux ?

Lorsqu'un chien a un comportement très agressif, sur la voie publique ou à l'encontre du voisinage, peut-on faire appel à la police ?

D'une manière générale, les autorités communales sont obligées de maintenir ou de restaurer l'ordre public, défini comme comprenant la salubrité, la sécurité et la tranquillité publiques en imposant des restrictions aux libertés des individus.

C'est pourquoi, le Conseil communal peut édicter des interdictions à travers des règlements ou ordonnances de police ayant une portée générale et abstraite et la Bourgmestre peut adopter des arrêtés d'une portée individuelle.

Est-il légal d'interdire la détention de certaines races de chiens ?

La tentation est grande de procéder à l'interdiction des races de chiens supposées dangereuses sur un territoire de façon à éviter les problèmes ultérieurs. Plusieurs questions se posent par rapport à la légalité de cette mesure. Tout d'abord, si on utilise un critère de distinction basé sur la race de l'animal ou sur son poids et sa taille, il doit être objectif et raisonnable. Ensuite, le caractère raisonnable est

aussi délicat que celui de la proportionnalité et, à ce jour, il est incertain. Sans oublier le principe de proportionnalité de toute mesure de police.

Interdire la détention d'une race de chien pourrait s'avérer disproportionnée dès lors qu'il n'est pas avéré que les chiens de la même race provoquent des troubles de manière systématique.

D'autres mesures, plus adéquates existent. Ainsi, l'obligation de déclarer l'animal auprès de la Commune, le port de la muselière à l'extérieur ou l'obligation de procéder à un test de sociabilité du chien paraissent plus facilement admissibles dans l'appréciation d'une proportionnalité.

Dans quelles situations peut-on prendre une mesure individuelle ?

La Bourgmestre est habilitée à prendre des mesures à l'égard d'un chien dangereux comme à l'égard de toutes autres situations troublant l'ordre public. Il est impératif de procéder à la constatation du danger

et son étendue. Ce constat est effectué par la Bourgmestre sur base d'un rapport des services de police.

Sauf urgence impérieuse, une prise de contact avec le propriétaire du chien est indispensable afin de lui permettre de faire valoir ses moyens de défense et de se concerter sur les possibilités de mettre fin au problème «à l'amiable». Ce principe prévaut pour toutes les mesures de police administratives individuelles que sont les arrêtés du Bourgmestre.

Si cela n'aboutit pas, la Bourgmestre peut prendre un arrêté de police donnant ordre aux personnes concernées de prendre, dans un délai qu'elle juge raisonnable, les mesures utiles pour faire cesser le trouble constaté.





Les stages CAP SCIENCES sont de retour

Cet été, deux opportunités sont offertes pour développer les talents scientifiques de vos enfants ! Alors n'attendez pas la dernière minute pour réserver vos places.

Première date en juillet : du 22 au 25 juillet 2025 :

- ▶ Les p'tits inventeurs pour les 5-8 ans
- ▶ Les chercheurs de l'impossible pour les 8-12 ans

Deuxième date en août : du 11 au 14 août 2025 :

- ▶ Les arsouilles du labo pour les 5-8 ans
- ▶ La tête dans les étoiles pour les 8-12 ans

Quelles sont les modalités pratiques ?

- ▶ 60€ pour les enfants domiciliés ou scolarisés à Brugelette
- ▶ 90€ pour les enfants non domiciliés, ni scolarisés à Brugelette

Horaires : de 9h00 à 16h00 (accueil à partir de 7:30 jusqu'à 17:30)
Ecole communale de Brugelette - Av Gabrielle Petit, 6

Infos et inscriptions :
jeunesse@brugelette.be ou 068/45.73.08

Cap SCIENCES
Faire le plaisir d'apprendre



ÉTÉ SOLIDAIRE 2025
JE SUIS PARTENAIRE...



Été solidaire, je suis partenaire !

En 2025, notre Commune va, à nouveau, participer à cette opération devenue récurrente et qui permet aux jeunes de notre entité de vivre leur première expérience en tant que jobiste au profit de la collectivité !

Les jeunes, qui doivent encore être sélectionnés, auront plusieurs défis à relever au profit de la communauté durant les 2 semaines de travail (du 28 juillet au 8 août 2025) :

- ▶ Création d'un dispositif « poubelles » avec sensibilisation au tri des déchets.
- ▶ Rafraîchir la porte du frigo solidaire.
- ▶ Nettoyer les valves rouges de l'entité et les panneaux de signalisation.
- ▶ Entretenir les bancs de l'entité avec une remise en peinture.
- ▶ Retracer les lignes des terrains de tennis du Parc communal.
- ▶ Confectionner de nouvelles boîtes à chats en collaboration avec les bénévoles en place.
- ▶ Ramassage des déchets pour améliorer la propreté sur l'entité en évacuant les encombrants.
- ▶ Aides aux personnes âgées.
- ▶ Remise à neuf de la grille des Ecuries du parc.



Une dimension solidaire est également proposée aux personnes âgées de l'entité. Vous avez besoin de faire évacuer des encombrants ? Nos jeunes se feront un plaisir de vous aider.

Intéressé(e)s ? N'hésitez pas à vous manifester auprès du service du Personnel par mail à l'adresse suivante personnel@brugelette.be ou par téléphone au 068 457 318.

Envie de découvrir les coulisses du Centre de lecture ?

Vous êtes passionnés de lecture ? Les livres vous font vibrer ? Alors venez rejoindre notre équipe de bénévoles ! Discuter avec les lectrices et les lecteurs ! Proposer vos coups de cœur !

Aider les enfants à choisir parmi tous les albums, bandes dessinées ou mangas ! Le centre de lecture de Brugelette est un espace convivial ouvert à tout le monde ! Alors rendez-vous les samedis de 10h00 à 12h00 pour découvrir toutes les richesses dont il regorge. Animé par des bénévoles dévoués, ces derniers se feront un plaisir de vous y accueillir !

Pour toute information :

bibbrug@hotmail.com
Avenue de l'Église, 21
7940 Brugelette.





JEUNESSE / SPORT / TOURISME



Une après-midi dédiée aux jeunes

Une journée récréative et festive sera proposée aux enfants de l'entité le mercredi 2 juillet 2025 à l'initiative du service ATL et grâce à la collaboration des acteurs actifs sur notre territoire en matière de divertissement et de sport.

L'amusement débutera le matin pour les écoles fondamentales de l'entité qui sont invitées à se rendre dans le Parc communal pour participer aux différents ateliers proposés par les partenaires. L'après-midi, l'événement sera ouvert au grand public avec présence d'un food-truck et plein d'autres surprises ! L'objectif de cette journée ; permettre aux clubs sportifs et aux associations présentes sur notre territoire de se faire connaître des Brugelettois pour mieux identifier la diversité des loisirs proposés sur notre territoire.

Le Patro St-Marin d'Attre renouvelle son équipe d'animateurs



A partir de la rentrée scolaire 2025-2026, l'équipe en place sera renouvelée avec l'arrivée de nouveaux animateurs pour encadrer les membres patronnés.

C'est donc l'occasion de **REMERCIER** l'équipe dévouée du Patro St-Martin qui, pendant plusieurs années, a permis un redémarrage en force de plusieurs activités de ce mouvement de jeunesse bien ancré sur notre territoire. Des repas spaghetti, des ventes de lasagnes, des « hikes » délirants, des sorties de groupe éclatantes et un camp en juillet qui s'annonce déjà mémorable Et ce n'est que le bilan de 2024-2025 ! Les années précédentes ont été toutes aussi joyeuses et amusantes pour les jeunes patronnés ! C'est la raison pour laquelle leur nombre n'a pas cessé d'augmenter sous l'égide de cette équipe responsable, dévouée et rigolote quand il le fallait ! Parions qu'ils ne seront pas loin l'année prochaine et qu'ils veilleront à assurer la relève avec les nouveaux animateurs que vous pourrez découvrir très prochainement. Encore **MERCI à Jarod, Maud et Erine** et beaucoup de **SUCCES** dans leurs projets futurs.



La marche des Sucriers de Brugelette

Le club de marche organise la 51ème marche de la Vallée de la Dendre le dimanche 31 août 2025.

La nouvelle équipe en place insufflé une belle dynamique axée sur la découverte de notre territoire et l'activité physique. Trois parcours différents sont proposés donc tout le monde y trouvera son compte. A nouveau, soyons nombreux à y participer pour entretenir le corps et l'esprit.

Intéressé(s) :

Jean-Michel Mactelinck - 0475/58.92.44

Sabrina Dierick - 0484/76.99.07 - lessucriersdebrugelette@gmail.com





PLAN DE COHÉSION SOCIALE



Cet été, vivez le cinéma autrement ! Le samedi 26 juillet dans le Parc communal s'organise une journée de projection en plein air dans l'esprit des cinémas de quartiers, presque disparus aujourd'hui.

Afin d'amener une ambiance conviviale, venez comme vous vous sentez le mieux : petite couverture de pic-nic, siège de camping ou de plage, petit plaid pour la soirée... Au programme : 3 projections de film sur la journée (16h - Encanto, la famille Madrigal ; 19h - Jumanji ; 22h - film d'épouvante). Les projections sont gratuites et accessibles sans réservation.

Transports :

- ▶ Navette gratuite prévue depuis Attre, Cambron-Casteau, Gages et Mevergnies pour assister aux différentes projections ;
- ▶ Parking à vélos sécurisé ;
- ▶ Co-voiturage encouragé.

Possibilité de boire un verre et grignoter toute la journée ainsi que de souper en soirée grâce à la présence de Foodtrucks. Pour en savoir plus et connaître les films qui seront projetés, suivez nos aventures sur l'événement Facebook : « Cinéma en plein air à Brugelette »

<https://fb.me/e/3eUeoVwDp>



De nouveaux ateliers culinaires

Participer à un atelier culinaire du PCS à Brugelette, c'est l'opportunité de vivre une expérience unique et mémorable avec des personnes vivant près de chez soi.

Comment ? En partageant un moment de découverte dans une ambiance décontractée et conviviale, autour de recettes, de conseils et de produits culinaires.

Tous les mois, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, nous proposons 1 nouvelle thématique. Notre ambition ? Créer une véritable expérience culinaire où vous goûterez de nouvelles saveurs et découvrirez de nouvelles manières de cuisiner ! A chaque atelier, c'est l'occasion de découvrir 4 nouvelles recettes.

Quelles sont les dates des prochains ateliers ?

- ▶ Samedi 30 août : Alternatives végétariennes
- ▶ Samedi 13 septembre : Batchcooking
- ▶ Samedi 11 octobre : Confiture, crûture et sirop
- ▶ Samedi 22 novembre : Soupes
- ▶ Samedi 13 décembre : Zakouskis de fête à prix malin

Inscriptions obligatoires.

N'hésitez pas à contacter le service au 068/45.73.13



Journée de la presse mobile

Mercredi 17 septembre, venez faire votre propre jus de pomme ! Pour la troisième année consécutive, la Commune, en collaboration avec Pepipom, met à votre disposition une presse mobile dans le Parc communal.



Quelles sont les informations pratiques ?

- ▶ Inscription obligatoire et réservation de votre heure de passage au 068/45.73.13 ou par mail : pcs-aes@brugelette.be.
- ▶ Durée estimée à 15 min pour le pressage de 100kg de pommes (100kg de pommes = 60 à 70 litres de jus)
- ▶ Réglez et repartez aussi vite avec votre jus de pommes frais au prix de 5,10€/cubis de 3L, à payer en espèces le jour-même au responsable de Pepipom.

Ce prix comprend le pressage par une personne qualifiée, le contenant, la pasteurisation, la cotisation emballage, la TVA et le sourire de Fred, responsable de Pepipom.

Pas le temps de venir presser vous-même vos pommes ? Ou vous n'avez pas 100kg de pommes à presser ? L'asbl Charivari propose d'aller à la presse à votre place.

- ▶ Dépôt des pommes le samedi 13 septembre entre 10h et 12h ;
- ▶ Récupération des cubis le mercredi 17 septembre en soirée ou bien un autre jour sur RDV.



Comment bénéficier d'une médiation de dettes et de gestion budgétaire ?

Ce service, agréé par la Wallonie, est entièrement gratuit et permet d'aider les personnes en situation de détresse budgétaire dans leur recherche d'une solution aux difficultés financières qu'elles rencontrent. Son but est de servir au mieux les intérêts des deux parties que sont le débiteur et les créanciers.

La mission des travailleurs du CPAS consiste en priorité à clarifier la situation financière et sociale des personnes, et à établir un budget (ressources, charges, dettes, ...) qui devra leur permettre de mener une vie conforme à la dignité humaine malgré leurs difficultés. L'établissement de ce budget permettra de situer les actions et les limites du CPAS. Il faudra alors déterminer des priorités dans les obligations auxquelles les personnes doivent faire face.

Attention, ce travail ne peut se réaliser qu'avec l'entière collaboration des personnes en situation de détresse budgétaire ! Il est important de souligner également que le fait de bénéficier de ce service n'implique pas automatiquement l'octroi d'une aide financière.



Comment favoriser l'accès à la culture ?

Grace à la collaboration avec le Centre culturel L'Envol, le CPAS permet à ses bénéficiaires d'accéder à la vie culturelle grâce à l'octroi de l'article 27.



Conformément à l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.

C'est pourquoi, l'ASBL Article 27 se donne pour mission de sensibiliser et de faciliter l'accès à toute forme de culture pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile. Pour y parvenir,

cette ASBL travaille en réseau avec différents partenaires dont les C.P.A.S.

Concrètement, l'Article 27 permet aux personnes en difficulté d'obtenir à prix réduit (1,25 euro) des tickets d'entrée pour des activités culturelles (Cinéma à Ath, Expo au bois du Casier, Hôpital Notre Dame à la Rose à Lessines, Maison des Géants à Ath, spectacles au centre de la marionnette à Tournai, Archéosite d'Aubechies, Parc d'Aventures Scientifiques (Sparkoh) à Frameries,...) ainsi que de nombreux autres spectacles.

Intéressés ? 068/26.87.78 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.

Des informations fiables sur les aides sociales

A la suite d'une certaine confusion, l'équipe du CPAS prévient les Brugelettois/ses du fait que le site suivant n'est pas un site officiel ; il est à vocation purement commerciale et pourrait contenir des informations incorrectes. Donc attention en surfant sur le site suivant : <https://cpas-info.be>

Pour obtenir des informations fiables, contactez directement le CPAS de Brugelette ou pour introduire une demande d'aide.

Intéressés ? 068/26.87.70 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.





Des solutions existent si vous recherchez une formation !

Vous êtes sans emploi ou ne pouvez plus exercer votre métier en raison de problèmes de santé ? Prorienta peut vous aider à trouver une solution ! Nous vous proposons des services adaptés vous permettant de vous orienter, vous former et/ou vous accompagner en vue de l'obtention d'un emploi. Nous sommes situés à Tournai mais notre intervention couvre un large territoire. Envie de plus amples informations / 069/89.08.50 - <https://prorienta.be/wp/>



Devenez famille d'accueil avec YFU Bruxelles-Wallonie



Et si vous faisiez entrer le monde chez vous ? En accueillant un étudiant international, vous aurez l'opportunité de découvrir une nouvelle culture sans quitter votre foyer. YFU Bruxelles-Wallonie, organisation de jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, propose depuis plus de 70 ans des Programmes d'Échanges Interculturels enrichissants.

Pour l'année scolaire 2025-2026, une quarantaine d'étudiants internationaux feront de la Belgique leur nouvelle maison afin d'enrichir leurs horizons académiques et culturels.

Ces étudiants, âgés de 15 à 18 ans et originaires des quatre coins du monde, séjourneront en Belgique pour des périodes de 3 à 10 mois. Leur objectif ? Améliorer leur niveau de français tout en découvrant le mode de vie belge. Les familles d'accueil jouent donc un rôle fondamental dans le succès de ces échanges.

Cette expérience est ouverte à toutes les familles de la Région Wallonne et de Bruxelles souhaitant partager leur quotidien avec un jeune venu d'un autre pays.

Que vous soyez une famille monoparentale, un couple sans enfants ou une famille nombreuse, seule compte votre envie de vivre une expérience humaine et interculturelle unique.

En effet, accueillir un étudiant avec YFU, c'est

bien plus que lui offrir un hébergement. C'est partager des moments de vie, découvrir des traditions différentes et nouer des liens forts. En tant que famille d'accueil, vous jouerez un rôle clé dans l'intégration du jeune et l'accompagneriez dans son adaptation à sa nouvelle vie en Belgique.

Envie de vivre cette expérience en accueillant un étudiant international ? YFU Bruxelles-Wallonie est là pour vous accompagner à chaque étape avec des conseils et un soutien tout au long du processus.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet www.yfu-belgique.be et remplissez le formulaire en ligne <https://accueillir.yfu-belgique.be/>. Vous pouvez également nous contacter par téléphone au 04/223.76.68 ou par mail à programmes@yfu-belgique.be.

AGENDA

Activités récurrentes

DIMANCHE DE 14H00 À 17H30

Patro Saint-Martin Attre

Place Maurice Sébastien, 6 – 7940

BRUGELETTE

Mr Jarod LOUCHEUR

Contact : 0492/05.94.06

Email : patrostmartindattre@gmail.com

MARDI ET JEUDI DE 18H30 À 20H30

Hoshin Moosool – Cours de Défense

Monsieur Jean VAN RYSEL

Avenue Gabrielle Petit, 6 – 7940 BRUGELETTE

Contact : 0475/58.98.68

MERCREDI ET VENDREDI DE 16H30 À 17H30

Royal Judo-Club Brugelettois

Cours « Eveil » de 5 ans à 8 ans

Monsieur Mario DI LORETO

Avenue Gabrielle Petit, 6 – 7940 BRUGELETTE

Contact : 0494/81.65.81

MERCREDI ET VENDREDI DE 17H30 À 19H00

Royal Judo-Club Brugelettois

Cours pour les « Jeunes » de 8 ans à 12 ans

Monsieur Mario DI LORETO

Avenue Gabrielle Petit, 6 – 7940 BRUGELETTE

Contact : 0494/81.65.81

MERCREDI ET VENDREDI DE 19H00 À 20H30

Royal Judo-Club Brugelettois

Cours pour les « Ados & Adultes » + de 12 ans

Monsieur Mario DI LORETO

Avenue Gabrielle Petit, 6 – 7940 BRUGELETTE

Contact : 0494/81.65.81

LUNDIS

Atelier djembé

Activités : Animation musique

Pour enfants de 4 à 12 ans (de 17h30 à 18h30), pour public à partir de 13 ans (de 18h30 à 19h30)

Lieu : Salle d'Avon-les-Roches, Place Maurice Sébastien, 6 – 7940 BRUGELETTE

Horaires : de 17h30 à 19h30

Informations et inscriptions :

068/45.73.08

jeunesse@brugelette.be

MARDIS ET MERCREDIS

Atelier nature

Activités : Animation nature

Pour enfants de 8 à 12 ans (le mardi), et de 4 à 7 ans (le mercredi)

Lieu : Salle d'Avon-les-Roches, Place Maurice Sébastien, 6 – 7940 BRUGELETTE

Horaires : de 16h30 à 18h00 (le mardi) et de

14h30 à 16h00 (le mercredi)

Informations et inscriptions :

068/45.73.08

jeunesse@brugelette.be

LUNDIS

Foot en salle

Activités : Animation sports

Pour enfants de 2ème maternelle à 1ère primaire (de 15h30 à 16h20) et pour enfants de 2ème à 6ème primaire (de 16h25 à 17h15)

Lieu : Avenue Gabrielle Petit, 6 – 7940 BRUGELETTE

Horaires : de 15h30 à 17h15

Informations et inscriptions :

0474/33.90.98

0476/54.96.57

mfsport.be

MARDIS

Danse

Activités : Animation sports

Pour enfants de 1ère à 3ème maternelle (de 15h30 à 16h20) et pour enfants de 1ère à 6ème primaire (de 16h25 à 17h15)

Lieu : Avenue Gabrielle Petit, 6 – 7940 BRUGELETTE



AGENDA

Horaire : de 15h30 à 17h15
Informations et inscriptions :
0474/33.90.98
0476/54.96.57
mfsport.be

JEUDIS

Psychomotricité

Activités : Animation sports
Pour enfants de 1ère à 3ème maternelle
Lieu : Avenue Gabrielle Petit, 6 – 7940 BRUGELETTE
Horaire : de 15h30 à 16h20
Informations et inscriptions :
0474/33.90.98

0476/54.96.57
mfsport.be

JEUDIS

Multisports

Activités : Animation sports
Pour enfants de 1ère à 6ème primaire
Lieu : Avenue Gabrielle Petit, 6 – 7940 BRUGELETTE
Horaire : de 16h25 à 17h15
Informations et inscriptions :
0474/33.90.98
0476/54.96.57
mfsport.be

Maison des jeunes « Les Chardons »

Accueil :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 15h30 – 18h30
Mercredi : 12h30 – 18h30
Samedi : 14h30 – 18h30
Chemin du Cadet, 1 – 7940 BRUGELETTE
Contact : 068/45.49.54
coordination@leschardons.net
Web : www.leschardons.net
Facebook : Mj Les Chardons
Instagram : @mjleschardons

Activités à venir

JUIN

« Cercle Entre Dendre et Senne »

Samedi 28 juin 2025
Pour fêter les 50 ans de la formation des Guides-Nature des CNB (Cercles Naturalistes de Belgique), il vous est proposé un Escape Game Nature familial.
Lieu : Parc communal de Brugelette.
Départs : 9h30 et 14h30
Prix : 5€/enfant et 2€/adulte
Informations et inscriptions : a-vds@hotmail.com

JUILLET

La Maison des Jeunes « Les Chardons »

Du 07 au 11 juillet 2025
Camp « Nature et pêche »
Contact : 068/45.49.54
Email : coordination@leschardons.net

« Les Aînés de Brugelette »

Mardi 15 juillet 2025
Dîner : Au Manoir de la Tour (buffet)
A partir de 12h00
Chemin de Beloeil, 13 - 7940 BRUGELETTE
Réservations et modalités : Mme Monique FOCQ
Contact : 0498/57.70.04

La Maison des Jeunes « Les Chardons »

Du 22 au 25 juillet 2025
Stage sportif
Contact : 068/45.49.54
Email : coordination@leschardons.net

La Maison des Jeunes « Les Chardons »

Du 28 juillet au 08 août 2025
Opération « Été solidaire »
Contact : 068/45.49.54
Email : coordination@leschardons.net

AOÛT

La Maison des Jeunes « Les Chardons »

Du 11 au 14 août 2025
Parcours d'Artistes
Contact : 068/45.49.54
Email : coordination@leschardons.net

La Maison des Jeunes « Les Chardons »

Du 18 au 22 août 2025
« Semaine Zen »
Contact : 068/45.49.54
Email : coordination@leschardons.net

« Les Aînés de Brugelette »

Mardi 19 août 2025
Bingo, jeux de société, cartes
De 14h00 à 18h00
Salle « Les Ecuries du Parc »
Chemin du Cadet - 7940 BRUGELETTE
Réservations et modalités : Mme Monique FOCQ
Contact : 0498/57.70.04

SEPTEMBRE

« Les Aînés de Brugelette »

Mardi 16 septembre 2025
Bingo, jeux de société, cartes
De 12h00 à 18h00
Salle « Les Ecuries du Parc »
Chemin du Cadet - 7940 BRUGELETTE
Réservations et modalités : Mme Monique FOCQ
Contact : 0498/57.70.04

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Vendredi 19 septembre 2025
Conférence : La mue n'est pas une maladie par Madame Odette BIENFAIT
Cadeau de présence, tombola payante et cadeaux d'anniversaire.
Café le XIII
Grand Place, 3 – 7940 BRUGELETTE
Contact : 0478/26.38.26 - lizon.pierre@skynet.be
0477/23.29.11 - ghislain.fourez@skynet.be

La Maison des Jeunes « Les Chardons »

Samedi 27 septembre 2025
Passe à la maison 2025
Contact : 068/45.49.54
Email : coordination@leschardons.net

OCTOBRE

La Maison des Jeunes « Les Chardons »

Samedi 04 octobre 2025
Repas boudins
Contact : 068/45.49.54
Email : coordination@leschardons.net

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Vendredi 17 octobre 2025
Conférence : La culture du chicon par Monsieur Michel DANIAUX
Tombola de Toussaint (Chrysanthèmes, Bruyères, etc.)
Café le XIII
Grand Place, 3 – 7940 BRUGELETTE
Contact : 0478/26.38.26 - lizon.pierre@skynet.be
0477/23.29.11 - ghislain.fourez@skynet.be

La Maison des Jeunes « Les Chardons »

Samedi 18 octobre 2025
Jogging de Brugelette
Contact : 068/45.49.54
Email : coordination@leschardons.net

NOVEMBRE

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Vendredi 21 novembre 2025
Conférence : Protection des plantes du potager des insectes phytophages par Monsieur Alain TOUBEAU.
Tombola : légumes et fleurs (Pomme de terre, poireaux, choux, etc.)
Café le XIII - Grand Place, 3 – 7940 BRUGELETTE
Contact : 0478/26.38.26 - lizon.pierre@skynet.be
0477/23.29.11 - ghislain.fourez@skynet.be

La Maison des Jeunes « Les Chardons »

Samedi 29 novembre 2025
Saint-Nicolas
Contact : 068/45.49.54
Email : coordination@leschardons.net

DECEMBRE

Cercle Royal Horticole et de petit Elevage de Brugelette

Vendredi 19 décembre 2025
Conférence : La culture des fraisiers par Monsieur Paolo TAORMINA.
Grande tombola de fin d'année (Fleurs, pintades, cougnoles, vins etc.)
Café le XIII
Grand Place, 3 – 7940 BRUGELETTE
Contact : 0478/26.38.26 - lizon.pierre@skynet.be
0477/23.29.11 - ghislain.fourez@skynet.be